

**LISTE DES DELIBERATIONS DE LA
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 AOUT 2022**

~~*~*~*~*~*

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq août à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune de COMMENTRY, légalement convoqué le dix-huit août 2022, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances.

Etaient présents : Sébastien ALAMARGUY - Stéphanie BODEAU - Sylvain BOURDIER - Véronique FOUCAUX - Catherine FRISE - Stéphane JARDONNET - Jean-Loup LESAGE - Céline LEYREM - Maria de Lurdes LOUREIRO - Daniel MARTIN - Emmanuelle MICHON - Bruno MOREAU - Patrick PORTET - Pascal RELIANT - Véronique REYMON - Jean SIMONIN - Fernand SPACCAFERRI - Thierry VERGE

Etaient excusés et avaient donné pouvoir : Pierrette BORD a donné pouvoir à Thierry VERGE - Alison CLEMENT a donné pouvoir à Stéphane JARDONNET - Marie-Laure DESCAMPS a donné pouvoir à Patrick PORTET - Murielle DESFORGES a donné pouvoir à Stéphanie BODEAU - Caroline LEOTY a donné pouvoir à Jean-Loup LESAGE - Guillaume NOUALI a donné pouvoir à Sylvain BOURDIER - Jean-Pierre POUENAT a donné pouvoir à Maria de Lurdes LOUREIRO - Elsa VALLIAMEE a donné pouvoir à Daniel MARTIN - Laure VINCENT a donné pouvoir à Fernand SPACCAFERRI

Etaient Absents : Anne-Marie LAMALLE - Claude RIBOULET

Secrétaire de Séance : Stéphanie BODEAU

~~*~*~*~*~*

a) Mandats de vote

– **VOEU DE SOUTIEN A MAKSIM BUTKEVITCH**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Adopte cette motion.

1 – COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE CONFORMEMENT AUX DELEGATIONS DE COMPETENCE

Le Conseil Municipal,

- Prend acte.

2 – DELEGATION DE SERVICE PUBLIC DU MARCHE HEBDOMADAIRE AVEC LES FILS DE MADAME GERAUD - REMISE GRACIEUSE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

– Accorde une remise gracieuse, au regard de la situation exceptionnelle de la Covid-19, d'un montant de -2 710.89 €, de la redevance à percevoir par la Commune pour l'année 2020, concernant le marché de DSP établi avec la société « Les fils de Madame GERAUD » ;

3 – MARCHÉ HEBDOMADAIRE - MODIFICATION DU PÉRIMÈTRE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Entérine la modification du périmètre du marché hebdomadaire, soit la suppression de la place Bérégovoy et de la rue Jean Jaurès, conformément au plan annexé,
- Interdit tout stationnement à tous les véhicules lors du marché du vendredi, de 7h à 13h45 sur ce même périmètre.

4 – TARIFICATION REPAS RÉPUBLICAIN - 140ÈME ANNIVERSAIRE DE L'ÉLECTION DE CHRISTOPHE THIVRIER

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Donne son accord à l'organisation d'un repas républicain le 18 septembre 2022 à l'Agora à l'occasion du 140^e Anniversaire de l'élection de Christophe Thivrier,
- Adopte le tarif unique de 23 euros par repas et la gratuité pour certains participants.

5 – TARIFICATION - PIN'S ÉPINGLETTE DE LA COMMUNE DE COMMENTRY

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Donne son accord à la mise en vente du pin's épinglette de la Ville de Commentry à la Pléiade,
- Adopte le tarif unitaire unique de 2 euros.

6 – PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DU DÉLEGATAIRE DU SERVICE PUBLIC DE PRODUCTION, TRANSPORT ET DISTRIBUTION DE CHALEUR DE LA VILLE DE COMMENTRY

Le Conseil Municipal, prend acte,

- de la présentation du rapport annuel du délégataire relatif à l'exécution du service public de production, transport et distribution de chaleur de la Ville de Commentry pour l'exercice 2021.

7 – DÉNOMINATION D'UN BÂTIMENT PUBLIC : ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE CÉCILE ROL-TANGUY

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Dénomme l'école élémentaire de Pourcheroux, sise 30, rue des Ecoles « Ecole élémentaire Cécile Rol-Tanguy »,

- Autorise Monsieur le Maire à mettre en œuvre cette nouvelle dénomination et à engager toutes démarches afférentes.

8 – ILOT THIVRIER - CESSION D'UNE PARCELLE BE 60 AU PROFIT D'EVOLEA

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Donne son accord à cette proposition,
- Autorise la cession de la parcelle BE 60, rue Christophe Thivrier, à la société Evoléa, au prix de 30 000€ HT,
- Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer l'acte à intervenir.

COMMUNICATIONS DU MAIRE

Monsieur le Maire présente Monsieur Gilles Maraud, nouveau Directeur Sport Enfance Jeunesse de la Commune.

La piscine municipale est ouverte tous les jours, avec le nouvel aménagement du solarium et un point de vente de rafraîchissements et d'encas. Nous pouvons d'ores et déjà dire que nous avons réalisé une très bonne saison estivale en termes de fréquentation, nous aurons rapidement des données chiffrées précises et nous y reviendrons.

Samedi 3 septembre aura lieu Sports en fête au stade Isidore Thivrier.

Samedi 10 septembre auront lieu les journées portes ouvertes à l'Ecole Municipale de musique. Nous ouvrirons la 20e saison culturelle vendredi 16 septembre à 20h à l'Agora avec le spectacle d'humour musical « La Claque » de Fred Radix (entrée 5€).

Samedi 17 septembre, ce seront les journées du patrimoine et je ferai visiter l'Hôtel de Ville, en insistant cette année sur l'apport que Commentry doit à Christophe Thivrier, qui a été élu maire il y a 140 ans. Une exposition est en préparation sur le sujet.

Dimanche 18 septembre, nous commémorerons donc l'anniversaire de l'élection de Christou comme Maire de Commentry, par des cérémonies à partir de 10h45, un repas républicain à l'Agora à midi, et un spectacle gratuit de la Compagnie Jolie Môme toujours à l'Agora à 16h. Pensez à réserver pour le repas.

J'en termine en remerciant vivement les agents, Daniel Martin, tous les bénévoles, les partenaires, les commerçants, forains, artistes, qui nous ont permis de réussir un beau Vijon 2022.

Sylvain BOURDIER,

Maire de Commentry



Document :
A/Rché le 31/08/2022
Publié le 31/08/2022